Atelier de l'option
2V100

Responsable UE
Daniel Renzoni

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Martine Liakhov

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC
UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
18 crédits • 360 points • 0 heures
Prérequis : 1V100 Atelier de l'option

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :
• Analyser un briefing interne et/ou externe en le situant dans un contexte socioprofessionnel en collaboration avec ses pairs et ses professeurs. (C1)
• Construire son discours pour défendre ses démarches et choix graphiques afin de le confronter à un jury de professeurs (C4, C5, C6)

Au terme du cours d'**atelier**, l'étudiant est capable de :
• Mobiliser les outils, les techniques graphiques et les démarches en prenant des risques dans ses recherches graphiques (C2-C7)
• Décliner ses choix graphiques en utilisant les principes de la communication visuelle afin de concevoir des systèmes et/ou propositions graphiques engagés (C3-C5)
• Affirmer une intention artistique cohérente en décodant diverses démarches artistiques. (C7)
• Concrétiser un projet de communication propre spécifique aux divers secteurs de la communication visuelle et graphique

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3ème bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2ème master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:
C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.